



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 8 juin 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits de Femmes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant certaines modalités d'exécution du décret-cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène', portant le numéro 73.818/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 10 juillet 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.